



**Projet de rapport de la 46^e Réunion Plénière à Belgrade,
24 – 25 mai 2012**

1. Bienvenue

Le Président du CERP a souhaité la bienvenue aux membres et remercié les hôtes serbes d'avoir organisé cette Réunion Plénière dans ce magnifique cadre empreint d'une longue histoire.

Madame Jasna Matic, Secrétaire d'État de la République de Serbie, a souhaité aux participants la bienvenue à Belgrade et s'est réjouie d'avoir l'opportunité d'accueillir une Réunion Plénière du CERP à Belgrade. Elle a déclaré qu'elle était convaincue que de nouvelles et fructueuses idées verraient le jour dans cet environnement attrayant et a souhaité aux participants de mener d'intéressantes conversations.

2. Approbation de l'ordre du jour et introduction par le Président (Doc 1 A/F Rév 1)

Le Président du CERP a expliqué la modification de l'ordre du jour pour ce qui est du sujet du forum. Cela avait été rendu nécessaire car plusieurs personnes prévues pour participer au forum n'avaient pas pu se rendre à la Réunion Plénière, étant retenues par d'autres obligations.

L'ordre du jour a été adopté sans commentaires.

**3. Approbation du rapport de la 45^e Réunion Plénière à Montreux tenue le
27 octobre 2011 (Doc 2 A/F)**

Le rapport a été approuvé sans amendements.

**4. Rapport de la réunion du Groupe d'orientation tenue les 24 et 25 janvier 2012
(Doc 3)**

Le Président du CERP a rendu compte de la première réunion du Groupe d'orientation en 2012. Les sujets les plus importants qui y avaient été traités étaient les suivants : lettres d'information (newsletters) du CERP, Protocole d'accord (MoU) entre le CERP et l'UPU ainsi que la préparation de la 46^e Réunion Plénière du CERP à Belgrade.

**5. Résultat de la réunion du Comité de Contact CERP/Commission européenne tenue
le 25 janvier 2012 (Doc. 4)**

La Commission européenne a donné un aperçu des travaux en cours au sein de l'ERGP. En outre, le Comité de Contact a discuté des travaux des Groupes de travail du CERP, du Protocole d'accord susmentionné ainsi que du Code de conduite portant sur le comportement de vote prévu en ce qui concerne les propositions du Congrès de l'UPU.

6. Résultat de la réunion du Comité de Contact CERP/PostEurop tenue le 26 janvier 2012 (Doc. 5)

Le Président du CERP a rendu compte de la réunion du Comité de Contact CERP/PostEurop au cours de laquelle les discussions avaient été principalement concentrées sur la préparation du Congrès de l'UPU à Doha, la 46^e Réunion Plénière du CERP et le questionnaire du CERP sur la troisième directive postale.

PostEurop a informé d'une 2^e Assemblée plénière qui se déroulera le 4 octobre 2012 à Doha et traitera uniquement d'affaires internes.

La prochaine réunion du Comité de Contact est prévue dans la première semaine de septembre 2012 en Allemagne (à confirmer).

7. État de la situation concernant l'ERGP

M. Robert Pochmarski a informé que la Suède assurait la présidence de l'ERGP depuis le 26 novembre 2011. Il a invité les membres du CERP à consulter le site Internet de l'ERGP où le programme des travaux pour 2012 adopté est à disposition. L'avancement des travaux de l'ERGP peut également y être suivi.

Le réseau de contact tiendra ses prochaines réunions le 20 juin 2012 ainsi que probablement le 26 octobre (à confirmer).

8. Rapport du Groupe de travail « Policy » (politique) (Doc 6)

La Présidente du Groupe de travail, Madame Anna Karolak, a rendu compte de la 2^e réunion du Groupe de travail tenue le 28 mars 2012 à Varsovie.

Le Groupe de travail a discuté du questionnaire intitulé « Opinions of member countries on the postal directive 2008/6/EC of the European Parliament and of the Council of 20 February 2008 amending Directive 97/67/EC » (Opinions des Pays-membres en ce qui concerne la directive postale 2008/6/CE du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008 modifiant la directive 97/67/CE). La discussion était principalement concentrée sur le service universel et la concurrence.

Elle a en outre informé sur une seconde étude « Ex-ante and ex-post regulation » (régulation ex ante et ex post) et a vivement invité les membres du CERP à répondre au questionnaire et à le renvoyer au Secrétariat du CERP.

En raison d'une période très chargée avant le 25^e Congrès de l'UPU, il a été convenu que la prochaine réunion du Groupe de travail ne se déroulerait qu'en 2013. Entre-temps, les rapports finals portant sur les deux études seront finalisés.

9. Questions européennes en matière de réglementation – Présentation par la Commission européenne

Le représentant de la Commission européenne, M. Robert Pochmarski, a fait une présentation portant sur les récents développements dans l'Union européenne en matière de réglementation en ce qui concerne entre autres les questions du processus de transposition, sur le contrôle du marché, sur le prochain livre vert sur le commerce électronique et sur la dimension internationale du marché postal de l'UE au vu du Congrès de l'UPU se déroulant dans très peu de temps à Doha (en annexe).

Il a mis en évidence l'excellent état de la situation en ce qui concerne le processus de transposition vers une ouverture totale du marché en 2013. Pour ce qui est du contrôle du marché postal au sein de l'UE, il a souligné le travail important effectué par Eurostat en étroite coopération avec l'ERGP et les ARN nationales. Des graphiques exemples provenant du site Internet d'Eurostat présentent une comparaison entre 2004 et 2010 en termes de chiffres d'affaires, d'emploi, de densité de bureaux de poste, de distribution dans les délais et de développement des prix au sein des États membres de l'UE.

Il a annoncé que suite à la Communication sur le Commerce électronique de janvier 2012 et aux discussions avec les groupes d'intérêts concernés, la Commission européenne avait l'intention de publier un livre vert correspondant d'ici la fin de cette année.

En ce qui concerne la préparation du prochain Congrès de l'UPU à Doha, il a informé sur les activités prévues au niveau de l'UE, y compris les réunions du comité de la directive postale et du groupe de travail du Conseil.

10. Mesures de sécurité et douanières – Présentation par PostEurop

Le représentant de PostEurop, M. Joost Vantomme, a fait une présentation sur les développements en matière de réglementation - dans le domaine de la sûreté de l'aviation et celui des douanes - qui sont d'importance pour les aspects opérationnels (en annexe). Sur fond de « l'incident du Yémen » en 2010 - lorsque des colis bombes ont été envoyés du Yémen aux États-Unis - il a expliqué les particularités propres à la chaîne logistique postale et les projets en cours dans le monde entier. Il a de plus présenté l'approche de l'UE et les conséquences au niveau du libre flux de marchandises et de la sécurité des données d'un point de vue opérationnel.

11. Forum

Le forum était organisé en deux parties :

Tout d'abord, le candidat européen au poste de Vice-Directeur général, M. Pascal Clivaz, s'est présenté à l'audience. Il a souligné que son approche pour une nouvelle fonction possible était basée sur la gouvernance, l'efficacité, la solidarité, la transparence et l'équité. De son point de vue, les questions les plus importantes pour le prochain cycle de l'UPU seront la continuation du processus de réforme, la mise en œuvre d'une stratégie globale avec des solutions régionales spécialisées et une approche équilibrée orientée vers l'avenir, entraînant à bord tous les Pays-membres. Des fichiers mp3 de son discours peuvent être consultés sur le site Internet du CERP.

La seconde partie du forum s'est déroulée dans le cadre d'une table ronde portant sur les questions les plus importantes à décider au sein du prochain Congrès de l'UPU à Doha, animée par Egil Thorstensen. Les participants étaient Dejan Djurovic de Serbie, Etienne Defrance de Belgique, John Hearn d'Irlande, Pascal Clivaz de Suisse et Robert Pochmarski de la Commission européenne.

La discussion a porté sur les frais terminaux, la sécurité, les services postaux électroniques, l'organisation de réunions CA/CEP (Conseil d'administration/Conseil d'exploitation postale) et la distribution de documents. Des fichiers mp3 de la discussion peuvent être consultés sur le site Internet du CERP.

12. Protocole d'accord entre le CERP et l'UPU (Doc 8 Rév1)

Le Président du CERP a présenté le Doc 8 Rév.1. Il a souligné que, en 2011, le CERP avait déjà coopéré avec l'UPU au niveau d'un projet au Swaziland et par l'organisation d'un atelier sur la régulation avec COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa – Marché commun de l'Afrique orientale et australe, comprenant 19 États membres de cette région).

Le projet de Protocole d'accord a été approuvé par les membres du CERP.

Pour l'étape suivante, l'approbation des membres de la CEPT est requise avant la présentation pour signature du Protocole d'accord au début de l'année 2013.

13. Code de conduite du CERP (Doc 9)

M. Egil Torstensen, Président du Groupe de travail du CERP « UPU », a présenté le Code de conduite qui a été élaboré afin de poursuivre la mise en œuvre des tâches du Groupe de travail « UPU ».

Par dérogation aux Codes de conduite réalisés en préparation de Congrès de l'UPU précédents, ce projet ne comprend pas d'accord entre le CERP et PostEurop mais décrit la coordination et les modalités de conditions uniquement pour les membres du CERP pour ce qui est de l'évaluation et de la classification des propositions.

Le Code de conduite a été approuvé.

14. Développements récents au sein de l'UPU – Présentation par le Bureau international

La représentante du Bureau international de l'UPU, Madame Won-ja Lee, a fait une présentation sur les récents développements concentrée sur la préparation du 25^e Congrès de l'UPU à Doha (en annexe).

Elle a informé les membres sur la composition prévue des Comités et sur la conférence ministérielle à Doha le 8 octobre 2012 au cours de laquelle il sera débattu des thèmes suivants : technologie, prise en considération économique et sociale et avenir des services postaux.

Elle a fourni des explications détaillées sur la préparation du Congrès, à savoir sur les déclarations générales et les objections au Congrès. Elle en outre informé de manière détaillée sur les questions suivantes : échange de courrier entre la Palestine et les Pays-membres de l'Union, normes de sécurité, activités du Comité consultatif, réforme de l'Union, interconnectivité, gouvernance en matière de frais terminaux, coopération au développement, finances et administration ainsi que stratégie de l'UPU.

15. Rapport du Groupe de travail « UPU » (Doc 7)

M. Egil Thorstensen a donné un aperçu des travaux au sein du Groupe de travail. Il a précisé que le Doc 7 se rapportait à la réunion menée à Madrid les 2 et 3 février 2012. Une seconde réunion a eu lieu à Estoril les 15 et 16 mai 2012. Étant donné que cette réunion a été organisée juste une semaine avant la présente Réunion Plénière du CERP, un rapport écrit de la réunion en question sera élaboré sous peu et distribué en temps voulu.

Il a mis en évidence l'importante tâche de ce Groupe dans la préparation du Congrès de

l'UPU à Doha avec pour objectif de parvenir à des positions communes du CERP au sujet des propositions en matière de régulation et de stratégie.

D'autres réunions sont prévues début juillet à Oslo et début septembre en Allemagne.

16. Rapport du Groupe de projet Communication

Le Président du CERP a donné un aperçu des travaux réalisés jusqu'à présent par le Groupe de projet.

Pour l'année 2012, il a été publié une première lettre d'information (newsletter) en mars dans laquelle figurent une contribution de Werner Stengg, Chef d'unité Services postaux et Services en ligne, Direction générale de la Commission européenne, ainsi qu'un aperçu de la nouvelle structure du CERP.

Une deuxième lettre d'information est prévue pour l'été 2012; elle contiendra des interviews des candidats de l'UPU aux postes de Directeur général et de Vice-Directeur général. Le Groupe de projet va préparer une liste de questions auxquelles les candidats devront répondre à cet effet.

17. Site Internet CEPT/CERP (Doc 10)

Le Président du CERP a indiqué que le nouveau site Internet offrait un large éventail de possibilités pour la distribution d'informations.

Il a expliqué que, à partir du 1^{er} juin 2012, les documents des Groupes de travail seraient à disposition uniquement sur le site Internet si bien que les membres du CERP désirant recevoir de tels documents devaient s'enregistrer auprès du Groupe de travail respectif sur le site Internet du CERP.

Toutefois, les Présidents des Groupes de travail continueront à informer, par e-mail séparé, les membres ayant fait part de leur intérêt pour les réunions des Groupes de travail.

Les documents portant sur les Réunions Plénières du CERP continueront à être distribués par e-mail par le Secrétariat du CERP.

18. Échange d'informations entre les régulateurs/ministères

Lituanie: L'ARN a introduit des réglementations pour des règles de calcul du coût concernant le schéma de compensation pour les services qui ne couvrent pas les coûts comme, par exemple, la distribution de journaux dans les zones rurales.

Irlande: Sur le site Internet de l'ARN figure actuellement un papier de consultation concernant le cadre réglementaire et ayant spécialement comme objectif une nouvelle spécification de l'offre minimale de services postaux universels.

Grèce: Une nouvelle loi postale transposant la Directive 2008/6/CE a été adoptée et est en vigueur depuis mars 2012 tandis que le monopole du prestataire de service universel prendra fin le 31/12/2012. La Commission européenne a apporté un soutien précieux durant son élaboration.

Allemagne: Depuis le 1^{er} mars 2012, l'ARN est présidée par un nouveau Président, M. Jochen Homann. Simultanément, un nouveau Vice-Président responsable des affaires postales, M. Peter Franke, a pris ses nouvelles fonctions.

La chambre de décision responsable des affaires postales examine actuellement les conditions d'accès pour envois de publipostage (« Info Post ») en ce qui concerne la limitation des envois de contenu similaire.

19. Calendrier des Réunions Plénières (Doc 11)

Le Président du CERP a présenté le Doc 11 et rappelé aux membres du CERP que, à partir de 2014, le CERP organiserait une seule Réunion Plénière par an. Il a demandé aux membres du CERP de réfléchir à la possibilité d'accueillir la Réunion Plénière au printemps 2014.

La prochaine Réunion Plénière sera organisée par Chypre les 8 et 9 novembre 2012. Le représentant de Chypre a présenté son pays en passant un clip vidéo montrant sa beauté et expliquant les possibilités offertes par cet emplacement.

Au printemps 2013, la Réunion Plénière aura lieu en Norvège.

20. Divers

Le Président du CERP a informé les membres que le Directeur général de l'UPU avait envoyé une lettre concernant une étude sur les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités postales, lettre dans laquelle il demandait au CERP de confirmer son intérêt pour la poursuite de cette étude. La Réunion Plénière a conclu que le CERP était intéressé de manière générale par ce sujet mais que, avant de se prononcer, les membres aimeraient toutefois savoir quelles étaient les ressources requises pour la réalisation de cette étude.

Pour finir, la Réunion Plénière du CERP a adressé à M. Fernando Molina, qui a été actif en tant que délégué espagnol du CERP durant de nombreuses années, ses meilleurs vœux pour sa retraite.

Annexe
Présentation par la Commission Européenne
Présentation par l'UPU
Présentation par PostEurop

Bonn, le 16 juillet 2012

Alexandra Daun
Secrétariat du CERP

U. DAMMANN
Président du CERP